

SEANCE DU 25 MARS 2013

DELIBERATION N° DEL026 -13

*Certifiée exécutoire par le Maire
Publiée le*

L'an deux mille treize, le 25 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par le Maire le 19 mars 2013, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Pierre VERRI, Maire de la commune.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et en assure la présidence.

Présents :

Mmes N. AMBREGNI, J. BEAUGEON, I. BEREZIAT, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLÉ, C. EGEA, C. PICCA, C. POLENTINI, C. TISON et MM. R. BAH, J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, M. ISSINDOU, B. LEBRUN, A. LEFORT, L. MOTTE, J. PAVAN, A. PERCONTE, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS (Pouvoir à J-C GUERRE-GENTON en date du 28/02/13)
Mme Geneviève PROSCHE-LEMAIRE (Pouvoir à J. BEAUGEON en date du 19/03/13)
M. Georges MORIN (Pouvoir à H. EL GARES en date du 25/03/13)

Absents excusés :

Mmes Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN et M. Jérôme DESMOULINS.

M. Habib EL GARES a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : Dotation d'équipement aux territoires ruraux –
programmation 2013 – Réalisation de voiries
communales autour de l'écoquartier du Petit Jean.**

Rapporteur : Christelle POLENTINI

M. le Maire expose au conseil municipal :

La commune souhaite réaliser des travaux de voirie avec notamment la réalisation d'une « zone 30 » autour du nouvel écoquartier « Petit Jean ». Le montant estimatif des travaux s'élève à 719 000 € HT.

M. le Maire propose au conseil municipal :

- de solliciter auprès de la préfecture de l'Isère une participation financière au titre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux pour l'année 2013 pour les travaux de voirie communale dans l'écoquartier Petit Jean
- d'approuver le plan de financement ci-annexé

Conclusions :

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 25 mars 2013.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.

PLAN DE FINANCEMENT
Travaux de voirie communale

Organismes - Collectivités	Financement en € HT
Préfecture de l'Isère - DETR 2013	143 800 €
Autofinancement - Commune de Gières	575 200 €
TOTAL	719 000 €